

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26056953***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**03 AVR. 2026****Le Greffier****N° d'entreprise : 0639 758 847****Nom****(en entier) : RC ELECTRICITE****(en abrégé) :****Forme légale : Société à Responsabilité Limitée****Adresse complète du siège : Rue de Robiano, 2 - 7130 BINCHE****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Conformément à l'article 2 des statuts qui prévoit que le siège social peut être modifié sur simple décision de l'organe d'administration pour autant que celle-ci n'entraîne aucune modification du régime linguistique applicable à la société.

L'administrateur décide de transférer le siège social à 7120 Estinnes-Au-Mont, rue des Grands-Trieux n°17 B, avec effet ce jour le 27 février 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).